



CAHIER des CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P

Démontage des pontons B et C

Objet du marché :

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) concernent le démontage des pontons B et C et leur mise à terre sur une zone de stockage.

Nature et situation du projet :

Le projet se situe au port de plaisance de Loctudy sur la zone historique de pontons sur pieux allant du ponton lourd aux pannes allant de A à H.

La zone de stockage des pontons après démontage se situe sur une zone située en haut de la cale de mise à l'eau. (cf. plan joint)

Respect des réglementations en vigueur

Les propositions de l'entreprise prendront en compte tous les travaux nécessaires à la réalisation des ouvrages tels qu'ils sont prévus au dossier, étant entendu qu'elle devra assurer leur complet achèvement, conformément aux règles de l'Art et de la bonne construction et aux règlements en vigueur (DTU, normes françaises, CSTB).

Mode opératoire et planning d'exécution

L'établissement des zones d'intervention, y compris clôtures provisoires et protections, la fourniture, la pose et la dépose des engins de levage, échafaudages et de l'outillage nécessaires à la mise en œuvre sont à la charge exclusive de l'entreprise.

Il en sera de même pour l'enlèvement des gravats, déchets et emballages consécutifs aux travaux du présent lot ainsi que la remise en état des lieux à la fin de chantier.

Le candidat incorporera dans le prix global tous les travaux indispensables, étant compris qu'il suppléera par ses connaissances professionnelles aux détails qui auraient été omis.

L'équipe du port de plaisance prend à sa charge le déplacement des bateaux présents sur les bateaux et la déconnection des réseaux eau/électricité.

Reconnaissance des lieux

Avant la remise de son acte d'engagement, l'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux, du terrain et des abords et avoir parfaitement apprécié les conditions d'accès. En tout état de cause, les prix remis seront définitifs et aucun supplément de prix ne sera admis une fois le marché signé.

Calendrier et délai d'exécution

Les travaux seront exécutés suivant les dispositions d'un calendrier établi par le titulaire, remis lors de son offre et impérativement sur les dates exposées ci-après.

- Entre le 8 et le 19 mars pour le ponton B
- Entre le 29 mars et le 2 avril pour le ponton C

Devis quantitatif, qualitatif et estimatif

Le candidat remettra un devis avec un prix forfaitaire global dans lequel il pourra détailler les moyens humains et techniques utilisés.

Caractéristiques et description de l'opération de démontage

A – Caractéristiques des éléments à enlever :

- 1) Ponton B :
 - a. Pontons : 108 m linéaire, soit 9 éléments de pontons de 12m chacun.
 - b. Catways : 26 catways.
 - c. Passerelle : 1 passerelle de 15m.

- 2) Ponton C :
 - a. Pontons : 108 m linéaire, soit 9 éléments de pontons de 12m chacun.
 - b. Catways : 29 catways.
 - c. Passerelle : 1 passerelle de 15m.

B – Stockage des éléments à enlever

Les éléments présentés ci-dessus devront être mis à terre sur la zone de stockage située en haut de la cale de mise à l'eau, à proximité immédiate de la promenade et de l'accès à la zone dite de l'extension (accès aux pontons I J K L M).

